

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 30
le 25 juillet 1984

Le canola, une oléagineuse pour le marché international	1
Congrès international sur la toponymie	3
Le Canada et le Yukon signent une entente	3
Commission mondiale de l'environnement et du développement	4
Prix d'architecture pour l'hôpital Albert-Royer	4
Aide au Pakistan	4
Équipement et services reliés au forage en mer	5
Coopération France-Québec dans le secteur du gaz naturel	5
L'homme magique	6
Ils traversent le monde au volant, du sud au nord, en vingt-huit jours	6
La chronique des arts	7

Le canola, une oléagineuse pour le marché international



Agriculture Canada

Des champs de canola aux fleurs d'un jaune éclatant s'étendent à perte de vue sous le ciel albertain. Actuellement, le Canada occupe le premier rang pour la production et la technologie liées à cette variété unique de colza.

Sous le ciel de l'été albertain, les champs de fleurs de canola jaune vif s'étendent à perte de vue. Au fur et à mesure du mûrissement de la plante, les longues et fines siliques se remplissent de graines si petites que quinze d'entre elles posées côté à côté ne dépassent pas la longueur de trois centimètres. Ces petites graines ont une histoire fascinante.

Le canola est une nouvelle variété particulière de colza, une oléagineuse connue depuis des siècles. Bien que certains pays utilisent depuis longtemps le colza comme huile comestible, les Canadiens, jusqu'au début des années 50, l'ont utilisé uniquement comme lubrifiant. De nouvelles possibilités d'exportation du colza canadien sont alors apparues, et elles nous ont éventuellement menés à une grande révolution phylogénétique.

Le colza traditionnel contient une quantité abondante d'un acide gras à chaîne longue, l'acide érucique, ce qui constitue un désavantage nutritionnel et limite son utilisation comme huile comestible. Le même genre de problème s'applique à la teneur en glucosinolate du tourteau de colza. Lorsque se sont ouvertes des possibilités d'exportation, les gouvernements fédéral et provincial, des

chercheurs universitaires, des représentants de l'industrie et des fermiers innovateurs ont décidé de faire quelque chose pour remédier à ces désavantages naturels : la révolution du colza avait commencé.

En 1978, le colza canadien avait été si fondamentalement modifié et amélioré qu'il fallait lui trouver un nouveau nom. On a adopté le terme « canola », qui est une contraction de « canadian oil ». Le choix semblait judicieux parce que le canola était rapidement en voie de devenir notre plus importante et plus populaire huile comestible. Aujourd'hui, le Canada occupe le premier rang mondial pour la production et la technologie liées à cette variété de colza unique et plus saine.

À l'heure actuelle, jusqu'à 95 % du colza cultivé au Canada est du canola à faible teneur en acide érucique et en glucosinolate. Le reste est cultivé, selon les besoins du marché, en colza à plus forte teneur en glucosinolate que l'on utilise dans des produits chimiques industriels comme les peintures. Selon Robert Prather, responsable de la section des cultures et du développement horticole du ministère albertain de l'Agriculture, le fait que notre production de colza classique soit passée de 100 % à moins de

Hebdo Canada ne paraîtra pas au mois d'août. Le prochain numéro sera publié le 5 septembre 1984.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

10 % en peu de temps tient véritablement du miracle. L'accroissement de la production et du rendement est très important, mais le facteur significatif est que nous avons presque complètement transformé cette culture pour en faire un nouveau produit.

L'Alberta est la province du canola. En fait, cette province fournit 44 % de la production canadienne de ce produit qui sert à fabriquer plus de la moitié (52 %) des huiles végétales vendues sur le marché intérieur. Les exportations ont été évaluées, pour 1981, à 190 millions de dollars.

La Canbra Foods Ltd. de Lethbridge a obtenu une subvention de 1,5 million de dollars pour l'aider à terminer des travaux de modernisation et d'agrandissement de l'ordre de 14,5 millions de dollars. Cette compagnie a commencé, en 1957, par broyer des graines de tournesol, avant de se tourner vers le colza. L'usine possède maintenant une capacité de broyage de 600 tonnes par jour et sa capacité quotidienne de raffinage atteint presque 220 tonnes. Cette production représente, évalue-t-on, 11,6 % de la production canadienne et cette proportion devrait passer, une fois les travaux terminés, à 13,9 % en 1985.

En 1982, les fermiers albertains ont cultivé 975 000 tonnes de canola sur 770 000 hectares. La saison d'ensemencement du printemps 1983 a donné un accroissement de 31 % par rapport à 1982 en ce qui concerne la superficie albertaine réservée au canola, ce produit se classant au troisième rang, derrière le blé et l'orge.

Conditions idéales

Le blé est toujours roi en Alberta, mais les températures plus fraîches et la saison de croissance plus courte dans les Prairies



Fleurs de colza.

Photos Agriculture Canada

Le canola sur les marchés extérieurs

L'avenir de ce produit sur les marchés extérieurs semble aussi beau qu'un champ de fleurs de canola si l'on se fie à l'évolution graduelle de la situation globale en matière d'huiles comestibles. Ces dix dernières années, la production d'huiles d'origine animale a diminué de 5 % et la production d'huiles d'origine marine de 1 %. Entre temps, la production d'huiles végétales (y compris l'huile de canola) s'est accrue de 6 %. Pendant la même période, la consommation mondiale d'huile de colza ne s'est élevée que de 1 %, mais notre canola à faible teneur en acide érucique et en glucosinolate ne faisait que commencer à influencer le marché.

Au fur et à mesure que l'on connaît mieux les propriétés du canola, la demande mondiale de graines, d'huiles et de tourteaux continuera à s'accroître. Par exemple, la consommation mondiale de colza a grimpé de 15 % en 1982. Puisqu'une bonne moitié de notre production de 1982 a été exportée sous forme de graines, le canola représentait une part appréciable de ce 15 %. D'un autre côté, la production de graines de soja et de tournesol s'est accrue de 8 % et de 14 % respectivement l'an dernier.

C'est la graine de canola non triturée qui est la plus demandée sur les marchés extérieurs puisque la plupart des pays préfèrent la transformer sur place en huiles et en tourteaux. Quelque 47 % de la production albertaine de canola est exportée sous forme de graines, dont 90 % au Japon, qui en est depuis longtemps notre principal importateur.

En 1982, l'Algérie était notre deuxième grand débouché pour ces graines et notre principal marché pour l'huile de canola. La Corporation commerciale canadienne (CCC) a récemment signé un accord prévoyant l'achat de 30 000 tonnes de canola par l'Entreprise nationale des corps gras (ENCG) de l'Algérie au prix de 22 millions de dollars (U.S.) L'Inde, elle-même un important producteur de colza, était notre deuxième plus grand part de nos tourteaux de canola l'an dernier, soit 54 % de l'ensemble de la production exportée. Les Pays-Bas et les États-Unis se sont classés aux deuxième et troisième rangs.

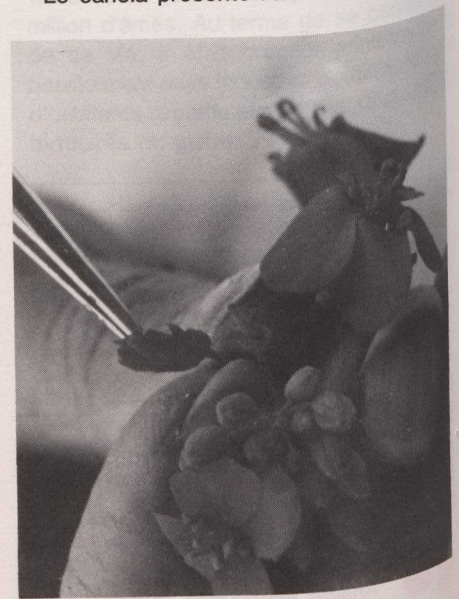
canadiennes constituent des conditions idéales pour le canola. Ainsi, lorsqu'un faible marché mondial des céréales est venu affaiblir les marchés canadiens de l'avoine et de l'orge à la fin des années 60, le canola les a remplacés efficacement dans certaines régions, notamment celle de Peace River dans le nord-ouest de l'Alberta. Le canola y a connu tellement de succès que la région est pratiquement devenue le grenier du Canada pour cette variété bien particulière.

La trituration et le raffinage du canola nécessitent un processus sophistiqué. Une fois nettoyées et classées, les graines sont passées dans des rouleaux qui cassent l'enveloppe extérieure et scindent la plupart des cellules oléagineuses intérieures. Les minces flocons ainsi produits sont ensuite cuits afin de briser toute cellule oléagineuse restante et de recueillir les gouttelettes. La purée qui en sort est pressée pour enlever environ 28 % de son contenu en huile. Elle est ensuite traitée à l'hexane, solvant facilement éliminable qui extrait le reste de l'huile. Le produit peut alors être vendu comme huile brute, soumis à un autre degré de transformation et vendu comme huile brute cuite ou être raffiné et davantage transformé pour en faire un produit de consommation.

« L'huile de canola se prête à un très grand nombre d'usages », affirme Gay

Thomson, responsable de la section des aliments traités du ministère albertain de l'Agriculture. « Elle rivalise avec les produits concurrents, et même les dépasse, en ce qui concerne les huiles de table et de cuisson, les vinaigrettes et la mayonnaise, la margarine et la graisse végétale, prouvant qu'elle peut remplacer toutes les autres huiles végétales ».

Le canola présente l'avantage de con-



Pollinisation manuelle du colza.



Les fruits du colza sont de longues et fines siliques contenant des graines si petites qu'une quinzaine d'entre elles alignées côte à côte ne dépassent pas la longueur d'un trombone.

server sa clarté et sa fluidité après être resté 12 heures à une température de 0 °C, alors que d'autres huiles végétales devraient, dans le même cas, être traitées par hydrogénation.

Lorsqu'elle est mélangée au jaune d'œuf et au vinaigre, comme dans les vinaigrettes et la mayonnaise, l'huile de canola a une excellente stabilité d'émulsion avec l'eau et se conserve longtemps sur les tablettes. C'est pourquoi elle est également utilisée comme émulsifiant dans le beurre d'arachides.

La cuisson d'aliments frits nécessite des graisses végétales ou des huiles de bonne qualité qui ont l'avantage de maintenir leur stabilité à la lumière et à la chaleur, tout en se vendant à prix raisonnable. Les produits faits entièrement d'huile de canola ont connu beaucoup de succès : ils sont doux au goût, ont une couleur claire, commencent à fumer de façon comparable à l'huile de tournesol, de soja ou de maïs, et ont une résistance à la dissociation par oxydation aux températures de cuisson normales.

Le canola dans les graisses végétales

Les produits de pâtisserie et de boulangerie ont donné de très bons résultats lorsqu'on a utilisé du canola pur dans la graisse végétale. On envisage actuellement la possibilité d'utiliser de l'huile de canola à la place de la graisse végétale hydrogénée dans les gâteaux produits en quantité.

Les produits de consommation fabriqués avec de l'huile de canola ont été bien reçus partout dans le monde, nos principales ex-

portations allant vers les pays situés en bordure du Pacifique.

Les Canadiens utilisent eux-mêmes une bonne quantité de canola. Sur le marché canadien, le canola vient incontestablement au premier rang. En 1978, ce produit a composé 39,3 % de toutes les huiles végétales utilisées au pays. En 1982, ce chiffre était passé à 51,8 %. Pendant cette même année, l'huile de soja a compté pour 27 % des ventes d'huiles végétales et l'huile de maïs a compté pour 6 % de toutes les huiles utilisées par les Canadiens. Selon les données pour le premier trimestre de 1983, l'huile de canola gagne toujours du terrain sur ses concurrents.

Le canola permet également d'améliorer les programmes d'engraissement du bétail. Une fois que toute l'huile raisonnablement récupérable a été extraite des graines de canola, il reste un tourteau sans solvant et riche en protéines. Ce tourteau a pour principale caractéristique le fait qu'il contient moins de un dixième du glucosinolate trouvé, par exemple, dans le colza européen. Cette quantité est jugée négligeable dans les aliments destinés au bétail et à la volaille. Le tourteau de canola est utilisé pour remplacer, et parfois pour compléter, le tourteau de soja à prix plus élevé, aliment composé habituellement utilisé pour la volaille et le cheptel, lorsqu'il s'agit de fournir une dose nutritive équilibrée et complexe.

Le canola est encore une huile oléagineuse relativement peu connue sur le marché mondial. Mais, compte tenu de toutes les propriétés et de la très grande polyvalence de ce produit, plus le fait qu'on en tire 40 % d'huile comparativement à 18 % pour le soja, on commence à s'y intéresser sérieusement.

(Article tiré de l'Alberta Venture.)

Congrès international sur la toponymie

La Commission de toponymie du Québec, en collaboration avec les Sociétés d'histoire du Québec, organisait un congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. Cet événement se tenait à Québec du 11 au 15 juillet dernier.

Ce congrès avait pour but de favoriser l'uniformisation des méthodes de travail, de susciter la création de nouveaux instruments de recherche, de stimuler l'échange, la collaboration et la diffusion des travaux dans cette discipline, ainsi que de mener à la fondation d'une Association internationale pour l'étude de la toponymie française de l'Amérique du Nord.

Le Canada et le Yukon signent une entente

L'ex-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, l'ex-ministre d'État chargé du Développement économique et régional, M. Donald Johnston, et le ministre du Développement économique du Yukon, M. Dan Lang, ont annoncé récemment la signature d'une entente de développement économique qui permettra l'apport de 13,2 millions de dollars à l'économie du Yukon au cours des cinq prochaines années.

Cette entente a été conclue à la suite de longues négociations avec le gouvernement du Yukon et après discussion avec d'autres ministères fédéraux. « Ensemble, nous avons fixé les priorités : notamment, la diversification de l'économie du Yukon au moyen de subventions accordées aux industries axées sur les ressources renouvelables; la participation plus grande des habitants du Nord; l'expansion économique du Yukon; l'essor des petites entreprises, du tourisme et du secteur minier, » déclarait M. John Munro.

« Les ressources minérales sont une priorité aux yeux du gouvernement du Yukon, et je crois que ce domaine revêt une importance considérable pour la découverte future de nouveaux gisements au Yukon. Les fonds qui seront affectés à ce chapitre profiteront tant à l'industrie minière qu'au grand public », précisait M. Lang.

MM. Munro et Lang ont souligné que le Conseil des Indiens du Yukon, qui avait participé à l'élaboration de l'Entente, continuerait à jouer un rôle dans l'établissement des priorités. Ils se sont engagés à confier au Conseil un rôle important au chapitre des programmes.

L'Entente de développement économique sera financée par les gouvernements du Canada et du Yukon qui verseront respectivement 11,9 et 1,3 millions de dollars.

Cette entente établit un cadre dans lequel les mesures économiques seront prises avec l'accord et la participation des parties intéressées. On a presque achevé les négociations touchant les ententes auxiliaires sur les ressources renouvelables, les ressources minérales et la planification du développement économique.

On négocie également une entente auxiliaire sur les petites entreprises et le tourisme qui devrait être conclue cet été. Lorsque le Conseil du Trésor aura donné son accord, les ententes auxiliaires précisant les détails seront signées et le processus administratif nécessaire pourra alors être mis en place.

Commission mondiale de l'environnement et du développement

L'ex-vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé le 20 juin que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) verserait une contribution initiale de 200 000 \$ à la Commission mondiale de l'environnement et du développement.

La commission a été créée l'automne dernier à l'occasion de la 38^e session de l'Assemblée générale des Nations unies dans l'intention que soit élaboré un programme d'action visant la protection ou l'amélioration de l'environnement d'ici le siècle prochain. Cette commission devrait aussi mettre l'accent sur la sensibilisation et la collaboration à l'échelle internationale dans

le domaine de l'environnement. Ses travaux, qui portent sur des questions telles que les pluies acides, l'évacuation des déchets toxiques, la déforestation et la désertification, concernent à la fois les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

La commission est présidée par l'ancien premier ministre de Norvège, M. Gro Harlem Brundtland. Elle a pour vice-président l'ancien vice-premier ministre du Soudan, M. Mansour Khalid. Tous deux sont d'éminents spécialistes des questions relatives à l'environnement et au développement. Le choix d'autres commissaires est en cours et le Canada sera représenté par M. Maurice Strong.

La Commission mondiale, qui a tenu sa

première réunion à son siège de Genève, au mois de mai, a été invitée à tenir sa prochaine réunion au Canada. On sollicitera l'opinion des milieux scientifiques et de ceux travaillant dans les domaines de l'environnement et du développement, des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'industrie et de la population canadienne, en vue de préparer cette réunion.

La commission présentera, dans deux ans, un rapport qui fera état de ce que la situation de l'environnement mondial devrait être en l'an 2000. Celui-ci sera alors étudié par les instances internationales et les gouvernements.

Aide au Pakistan

Le Canada vient de doubler sa participation au secteur pakistanais du pétrole et du gaz, en offrant 40 millions de dollars pour l'envoi de conseillers canadiens et la fourniture de services techniques et d'équipement. L'objectif visé est de permettre au Pakistan d'accroître sa capacité de production dans ce secteur et de réduire le fardeau écrasant de la facture pétrolière.

Pendant les cinq prochaines années, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aidera le Pakistan à accéder à l'autosuffisance grâce à des activités accrues de formation, de développement et de production. Actuellement, le Pakistan importe près de 90 % du pétrole brut qu'il consomme chaque année et il manque également de gaz naturel. Or, ces deux ressources sont essentielles à son développement industriel et agricole.

Des conseillers canadiens, engagés par l'ACDI, élaboreront des cours spéciaux et formeront des moniteurs au Oil and Gas Training Institute du Pakistan. De plus, des membres du personnel pakistanais feront des stages dans des institutions et industries canadiennes. D'autres spécialistes canadiens veilleront au transfert des techniques requises pour le forage et le parachèvement des puits. Une fois les problèmes techniques résolus, ces affectations prendront fin et le Pakistan pourra prendre lui-même la relève.

Avec le concours de la Oil and Gas Development Corporation du Pakistan et de la Banque mondiale, l'ACDI a contribué à doubler la production de pétrole qui est passée de 1 500 à 3 000 barils par jour, et à porter la production de gaz, qui était de 90 000 mètres cubes par jour, à 380 000 mètres cubes. Ceci amène une économie quotidienne d'environ 70 000 dollars pour le Pakistan.

Prix d'architecture pour l'hôpital Albert-Royer

La firme de consultants Blouin, Blouin et Associés et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) viennent de recevoir un prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec, pour la construction de l'hôpital Albert-Royer à Dakar, au Sénégal.

Le projet, conçu et aménagé par cette firme de Montréal, a été financé par une contribution de 5,8 millions de dollars de l'ACDI.

Cet hôpital a pour mandat d'améliorer les conditions de santé des enfants sénégalais en permettant des actions préventives et curatives. Il a également une vocation universitaire pour la formation de médecins et de spécialistes en pédiatrie.

Ce complexe hospitalier est particulière-

ment bien adapté au climat et au contexte culturel sénégalais. Doté de nombreuses cours intérieures, il a été conçu pour favoriser la ventilation et l'éclairage provenant de sources naturelles. Il comporte également une aire appelée « Village des mères », composée de quatre bâtiments où peuvent loger 64 mères accompagnant leurs enfants durant l'hospitalisation.

Ce respect de la réalité sénégalaise est l'un des facteurs qui ont contribué à l'attribution du prix à cet hôpital. Cette institution a été nommée en l'honneur du Dr Albert Royer, pédiatre de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, pour son dévouement et son implication dans le secteur de la santé au bénéfice des enfants africains.



L'hôpital Albert-Royer à Dakar.

Équipement et services liés au forage en mer

Le Canada est une des nations les plus privilégiées du monde car ses réserves de gaz naturel et de pétrole pourront répondre à la demande du pays jusqu'au siècle prochain. Cet approvisionnement constant en ressources naturelles dépend en grande partie de la prospection des eaux tumultueuses de la mer de Beaufort, de l'océan Arctique et de l'Atlantique.

À la fin de l'année dernière, 17 plates-

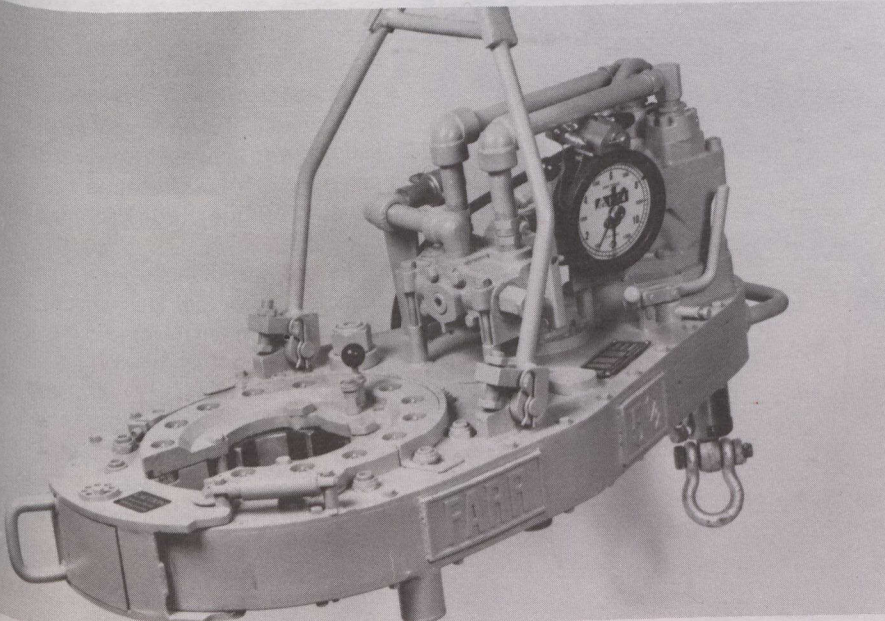
formes de forage en mer étaient installées : quatre dans les Grands Bancs de Terre-Neuve, six au large de la Nouvelle-Écosse et sept dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. On s'attend à ce que ce nombre passe à 21 d'ici la fin de l'année 1984.

Dans le cadre de son Programme d'encouragement du secteur pétrolier, le gouvernement canadien a offert une aide financière importante pour la prospection dans ces rudes régions. C'est ainsi qu'un grand nombre de compagnies canadiennes de forage en mer se sont hautement spécialisées dans ce domaine. De ce fait, le Canada a acquis une expérience et une connaissance hors pair dans la mise au point de l'équipement et des services associés au forage en mer. Il en a résulté un succès des exportations liées à notre technologie et à notre savoir-faire. La participation constante du Canada à des foires commerciales, des expositions et des conférences internationales dans le domaine du forage en mer est un facteur important de cette réussite.

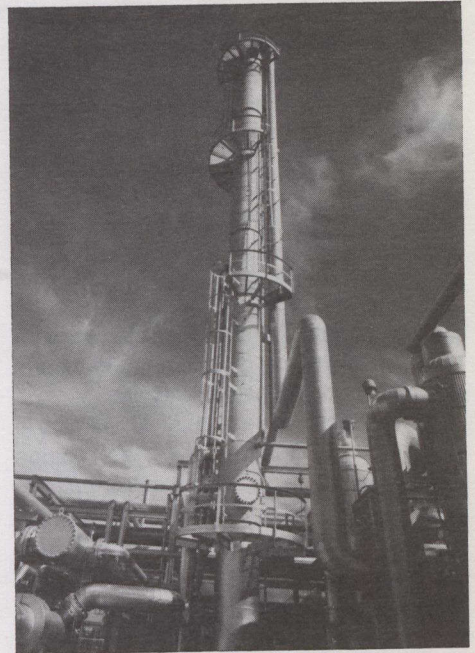
Ces dernières années, des compagnies canadiennes d'envergure ont participé à des expositions à Houston (Texas), Perth (Australie), Aberdeen (Écosse), Brighton (Angleterre), Tokyo (Japon), etc. Cet été, auront lieu à Stavanger (Norvège), du 21 au 24 août, une exposition et une conférence sur les forages en mers froides. Douze compagnies canadiennes y joueront un rôle d'importance et proposeront toute une gamme d'équipements et de services liés



La combinaison de plongée spécialement conçue pour le froid par la compagnie Narwhal Marine Ltd. de Bedford (Nouvelle-Écosse) permet de survivre à des températures extrêmement basses.



Cette pince d'une puissance très grande est manufacturée par la compagnie Farr International Ltd. d'Edmonton (Alberta).



Certaines entreprises, comme la compagnie Maloney Steel Ltd. de Calgary (Alberta), proposent des services de génie, de conception et de fabrication pour la production d'équipement permettant de traiter le pétrole et le gaz.

à cette technologie : équipement de forage semi-submersible, instruments de mesure très perfectionnés, embarcations pour l'approvisionnement des plates-formes, systèmes d'arrimage, combinaisons de plongée pour eaux glaciales, freins à disque, systèmes de contrôle pneumatiques et mécaniques, etc.

Des représentants commerciaux du gouvernement ainsi que des représentants de compagnies seront sur place pour fournir aux intéressés tous les renseignements désirés.

Coopération France-Québec dans le secteur du gaz naturel

Une entente de coopération a été conclue entre la France et le Québec pour promouvoir l'utilisation et la commercialisation du gaz naturel. Cette entente d'une durée de trois ans permettra à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) et à Gaz de France de mettre en commun leur expérience et d'échanger leurs connaissances dans les secteurs du transport, du stockage et de la distribution du gaz naturel. Les deux sociétés désirent ainsi promouvoir le progrès technique et la coopération franco-québécoise dans ces domaines, de même que dans l'utilisation et la commercialisation de cette source d'énergie.

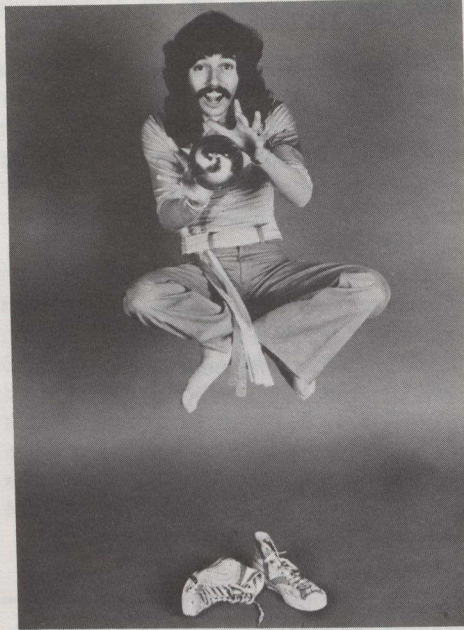
L'homme magique

Il fait disparaître des Boeing 747, des éléphants et se transforme en requin. Même s'il n'a jamais eu de talent comme comédien ou chanteur, ses spectacles ont fait de lui l'un des artistes les plus acclamés sur Broadway et appréciés à la télévision.

Magicien ou illusionniste? Ceux qui l'ont déjà vu à l'œuvre ou qui l'ont déjà rencontré diraient plutôt « homme magicien » parce qu'à la résonance de son nom, le monde merveilleux de la magie s'illumine.

Doug Henning, celui qu'on surnomme le plus grand illusionniste des temps modernes, du même calibre que le célèbre Houdini, est devenu, après 15 ans de métier, le plus connu des illusionnistes.

Né à Winnipeg (Manitoba) il y a 36 ans, Henning commença à porter une attention particulière à la magie dès l'âge de six ans, au moment où il vit un tour de lévitation à la télévision. Après l'école secondaire, il décide de poursuivre des études en médecine parce que, dit-il, « il y avait quelque chose de magique dans cette profession ». Toutefois, il réussit à convaincre le Conseil canadien des Arts que la magie était une forme d'art théâtral, et la bourse qu'il en obtint lui permit de parfaire ses connaissances auprès de maîtres de l'art.



Le monde de la magie n'a plus de secret pour l'illusionniste Doug Henning, celui qu'on surnomme le plus grand illusionniste des temps modernes.

Son premier spectacle, « Spellbound », obtint un succès fou à Toronto, et en 1974, il lança « The Magic Show » sur Broadway où il tint l'affiche pendant quatre ans et demi. Depuis, ses apparitions à la télévision n'ont

cessé de se multiplier, et un film sur le spectacle qu'il a présenté à travers le monde doit être bientôt porté à l'écran.

Grâce à la méditation

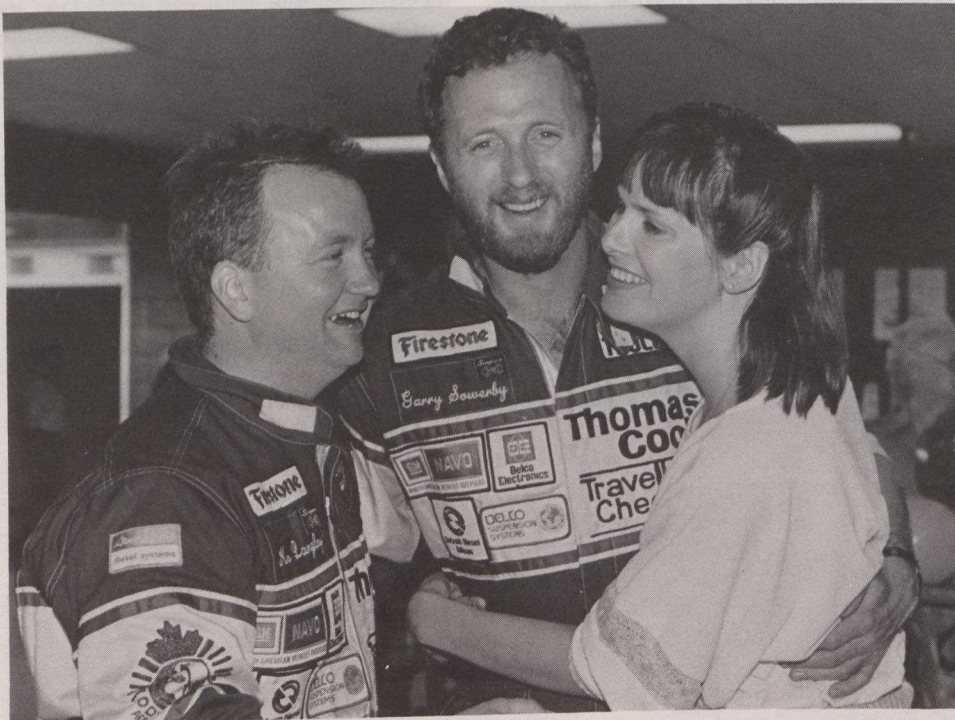
Pourtant, affirme Henning, il aurait pu être un magicien comme bien d'autres. S'il a atteint une telle renommée, c'est parce qu'il a toujours cru que la magie n'était pas que les tours d'illusion qu'il réussissait à faire, mais aussi sa façon de voir et de faire sa vie.

« Il y a quelque chose de magique en chacun de nous, et je dis toujours aux gens que cette magie leur permettra d'atteindre leur idéal un jour s'ils ne cessent d'y croire. Il faut choisir quelque chose de grand, et y aller étape par étape », déclare-t-il.

À Ottawa, où il a prononcé une conférence sur « La magie et l'expansion de la conscience par la technique Maharishi du champ unifié », Henning a profité d'une mini-conférence de presse pour dire qu'une grande partie de ses succès résulte de la méditation transcendente, qu'il pratique depuis dix ans.

« La méditation transcendente a aidé ma carrière plus que toute autre chose. Quand notre conscience se développe, nous commençons à nous ouvrir à la magie et à nous apercevoir que rien n'est vraiment impossible », a-t-il souligné.

Ils traversent le monde au volant, du sud au nord, en vingt-huit jours



Ken Langley (à gauche) et son compagnon, Garry Sowerby, sont arrivés à Nordkapp en Norvège, après avoir parcouru 21 000 kilomètres en un peu plus de 28 jours.

Deux Canadiens de Halifax, Ken Langley et Garry Sowerby, sont parvenus à traverser le monde du sud au nord en 28 jours, 12 heures et 10 minutes au volant d'un véhicule à quatre roues motrices.

Ils sont partis le 4 avril de l'extrême sud du continent africain et sont arrivés à Nordkapp, tout au nord de la Norvège, après avoir parcouru 21 000 kilomètres et traversé 20 pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Europe.

Ils ont été attaqués au Kenya par des hommes armés qui leur avaient tendu un guet-apens, ils ont traversé la mer Rouge en péniche, ils ont parcouru, en voiture, le Proche-Orient et ont failli entrer dans la zone de guerre Iran-Irak... À six kilomètres du point d'arrivée, dans l'Arctique, ils ont été retardés par un mur de neige de deux mètres de hauteur qui bloquait la route glacée sur laquelle ils roulaient.

Les deux Canadiens, âgés de 33 ans, qui auraient bien aimé réaliser leur odyssee en seulement 25 jours, se consolent à l'idée que leur voyage sera inscrit dans le Livre des records du monde Guinness.

Le Ballet Eddy Toussaint célèbre son dixième anniversaire

En 1974, le chorégraphe Eddy Toussaint décidait de fonder sa propre compagnie. Comme le dit Eddy Toussaint lui-même, « la scène n'a pas toujours été pavée de roses » et il lui a fallu travailler d'arrache-pied pour former ses danseurs. Le jeu en a valu la chandelle, car beaucoup d'entre eux lui sont restés fidèles. D'abord, Louis Robitaille qui se fit remarquer dès l'âge de quinze ans par son don pour la danse et aussi par sa beauté. Puis, il y a eu Kathryn Greenaway, Ann Sprincis, Anik Bissonnette et Mario Thibodeau. La compagnie comprend maintenant 18 danseurs et devient la quatrième plus importante du Canada.

Fondateur et directeur artistique de la compagnie, Eddy Toussaint reçoit, dès l'âge de six ans, sa formation classique à l'Académie de ballet de Port-au-Prince (Haïti). En 1964, il se spécialise en éducation physique en choisissant l'option mouvement expressif et, peu après, il ouvre une petite école de danse. C'est alors que naît la première formation, le groupe « Rétros » qui commence, dès 1971, à se produire au Québec. La fusion de ce groupe et des danseurs pigistes d'Eva Von Genscy va donner « Les Ballets-Jazz contemporains ».

En 1974, Eddy Toussaint quitte Les Ballets-Jazz et décide de fonder sa compa-

gnie qui porte alors le nom de « Compagnie de danse Eddy Toussaint ». Il fonde parallèlement l'École de danse Eddy Toussaint. En dix ans, la compagnie gravit des échelons pour devenir, au Canada, la quatrième compagnie de danse et pour se tailler, au niveau international, une renommée fort enviable. En effet, Eddy Toussaint a créé 32 chorégraphies et en a monté 22 autres d'après les créations de divers chorégraphes. Plusieurs de ces œuvres, comme par exemple *Place Jacques Cartier* (1974) et *Alexis le trotteur* (1978), sont directement inspirées de la réalité québécoise.

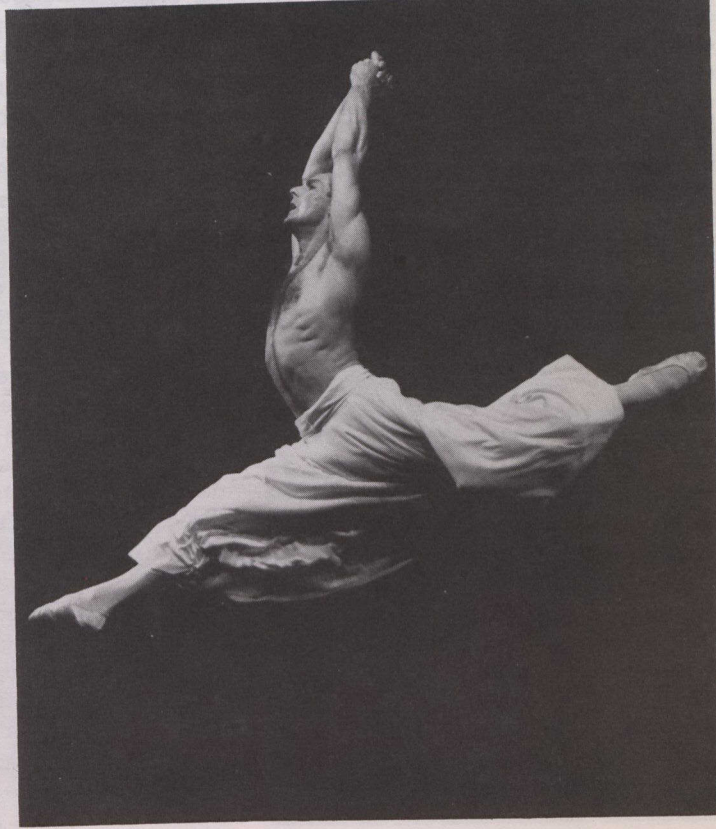
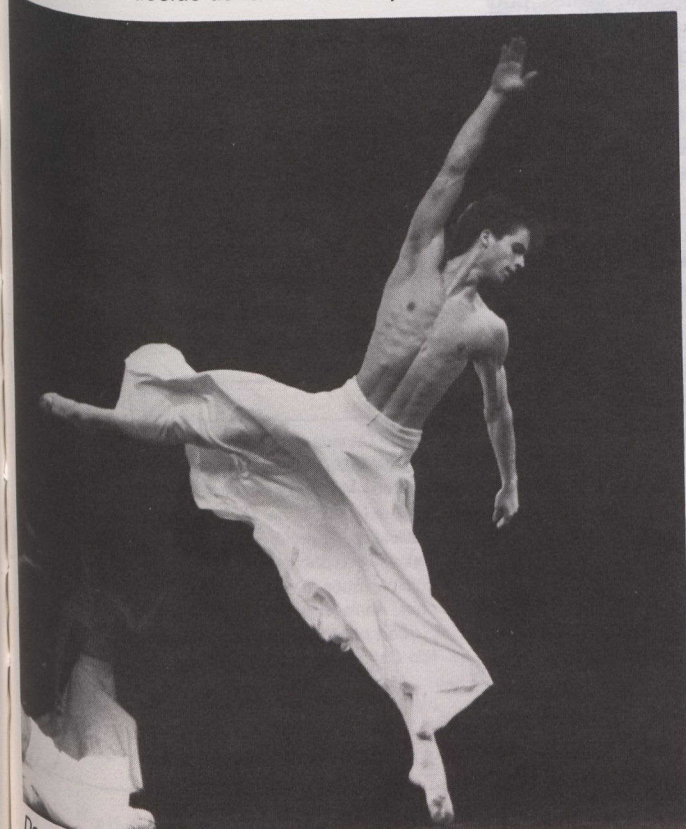
Des efforts récompensés

Dès 1975, la compagnie commence à se produire tant au Canada, où elle donne sa première représentation officielle, qu'à l'étranger puisqu'elle est invitée à donner des spectacles à Haïti. En 1976, elle présente un spectacle pendant les cérémonies de fermeture des Jeux olympiques. Puis, se succèdent une série de tournées au Québec et dans les provinces maritimes.

En 1978, la compagnie effectue une tournée de deux mois dans les Antilles et en Amérique du Sud. Elle produit aussi certaines de ses créations à Radio-Canada. L'année suivante voit la création de

plusieurs chorégraphies dont *Rose Latulipe* et *l'Acadie, mon trop bel amour*. Puis, 1980 est une année internationale, puisque la compagnie présente des spectacles au Mexique, à Haïti et à la Martinique.

En 1981, la compagnie s'affirme au Québec, au Canada et à l'étranger. Elle effectue une tournée en Ontario et au Québec. Eddy Toussaint crée ensuite un ballet en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Montréal qui sera présenté dans trente parcs de Montréal. Cette même année, six nouvelles créations voient le jour et sont présentées au public canadien. Louis Robitaille est invité par le Ballet théâtre d'Avignon à danser au Cloître des Célestins à Avignon, dans le ballet *Les lettres portugaises*. La compagnie effectue une tournée à la Guadeloupe et à Haïti, présente un spectacle à Nice et enfin, pour la première fois, se produit aux États-Unis. L'année 1982 est marquée par une tournée qui dure deux mois et qui comprend 26 représentations dans 23 villes de France et de Belgique. La compagnie y recueille d'ailleurs des critiques élogieuses et enthousiastes. L'année dernière, la compagnie effectuait sa première tournée dans l'Ouest canadien et dansait devant un total de 15 000 personnes à Terre des Hommes, à Montréal. L'année 1984 consacre le « Ballet Eddy Toussaint de Montréal » car la compagnie présente des



Denis Dulude et Jean-Hugues Rochette dans *Cantates*, d'Eddy Toussaint.

spectacles au Canada depuis le mois de mai, et partout où elle passe, elle triomphe. De façon unanime, la critique lui attribue cinq qualités : beauté, jeunesse, originalité, dynamisme et technique impeccable.

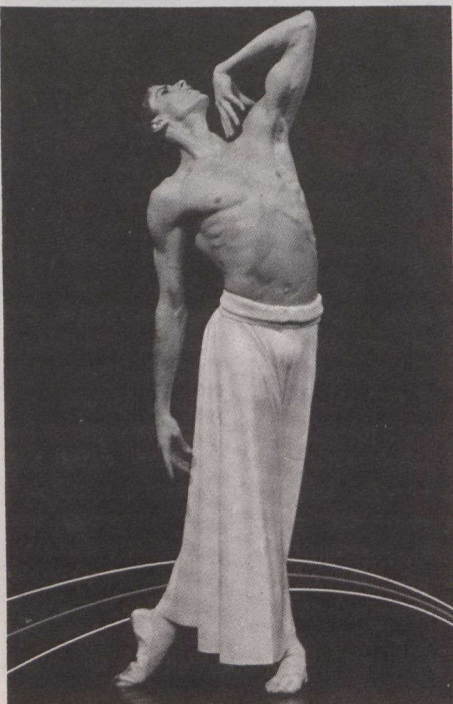
Des chorégraphies variées

Toutes ces qualités, les chorégraphes canadiens peuvent les admirer cet été au cours des spectacles offerts au Québec et en Ontario. Parmi les chorégraphies présentées, les spectateurs pourront voir en première mondiale *Les Valses*, sur une musique de Brahms.

Sur un décor de maisons de quartier de style « vieille Europe », se découpent les silhouettes allongées des danseuses en longues robes noires, agrémentées de pans de tissus aux couleurs violentes, et des hommes en tenue de gala. Le contraste des styles est frappant et le tableau, inhabituel pour la compagnie.

Ce ballet est truffé de pantomimes et de jeux théâtraux expressifs et emportés. L'héroïne, Anik Bissonnette, sème le désordre dans une belle soirée mondaine où le couple est de rigueur. Point de mire, elle rend les femmes jalouses et les hommes amoureux d'elle. Ici et ailleurs, Mme Bissonnette fait preuve d'une maturité technique certaine, soutenue par une interprétation très engageante. Son duo avec Louis Robitaille, agrémenté de mouvements brusques à l'espagnole, est séduisant.

Eddy Toussaint n'a cependant pas oublié ses racines « Ballet-Jazz » puisqu'il a remis au programme une chorégraphie d'Eva Von



Louis Robitaille

Gency, *Lancez vos rêves*. Cette œuvre décorative, très agréable à voir, présente de beaux jeux corporels où excellent les danseurs Kathryn Greenaway et Louis Robitaille.

Cantates n'est pas une première mais ce ballet est l'une des plus belles œuvres du répertoire de la compagnie. Toussaint a sans doute été profondément ému par la musique de Bach : les ovations du public avant la fin du programme semblent bien le confirmer. La chorégraphie présente des mouvements latéraux très amples chargés d'une énergie intense émanant des neuf garçons qui l'interprètent.

Seuls ou en groupe, les danseurs vibrent au même diapason et chaque muscle transpire l'envoûtement. Les torsos nus, comme de grosses lianes, ondulent au-dessus des hanches recouvertes de longues jupes blanches. Tel quel, ce ballet s'inscrit dans une vague d'expressionnisme qui balaie le milieu de la danse du Québec depuis quelques années.

Enfin, *Concerto*, chorégraphie dansée sur le Concerto pour violon no 1 de Max Bruch, fait aussi partie du répertoire estival. Ce qui est frappant dans cette œuvre, c'est la musique forte dont l'omniprésence emporte tout sur son passage. Les quatre mouvements sont bien découpés et Louis Robitaille, Brigitte Valette et Anik Bissonnette affichent une présence remarquable.

Plusieurs critiques ont été invités pour voir la compagnie amorcer un tournant dans sa carrière : un de Londres, un autre de la revue américaine *Dance Magazine* et Marcelle Michel du quotidien français *Le Monde*. Au tournant de sa carrière, la troupe s'apprête, à l'automne 1984, à faire une tournée de deux mois aux États-Unis. Puis, au printemps 1985, une grande tournée européenne (Paris, Londres, Genève et le Luxembourg) sera suivie d'un autre voyage aux États-Unis.

Médaille d'or d'interprétation

Les danseurs étoiles de la troupe, Anik Bissonnette et Louis Robitaille, viennent de remporter la médaille d'or pour l'interprétation de la meilleure chorégraphie contemporaine au concours international de ballet d'Helsinki (Finlande). Cette compétition s'est déroulée du 25 juin au 8 juillet et réunissait cent danseurs de 25 pays.

Devant un jury regroupant des sommités de réputation mondiale dans le domaine de la danse, Anik Bissonnette et Louis Robitaille se sont d'abord distingués au premier et deuxième tour avec les chorégraphies du *Corsaire* et du « Pas de deux » du *Lac des Cygnes* pour ensuite occuper le premier rang de la meilleure œuvre



Anik Bissonnette

contemporaine en interprétant *Un simple moment* sur une chorégraphie d'Eddy Toussaint et une musique d'Albinoni. Anik Bissonnette et Louis Robitaille se sont classés parmi les sept meilleurs couples de cette compétition prestigieuse.

Les années à venir semblent bien prometteuses pour cette compagnie d'où émanent force, vitalité, détermination et talent.

Élections générales en septembre

Le premier ministre, M. John Turner, vient d'annoncer que des élections générales auront lieu le 4 septembre 1984. La visite au Canada de la Reine Elizabeth et du duc d'Édimbourg, prévue pour la période du 14 au 27 juillet, aura lieu en septembre, après la visite du pape Jean-Paul II.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada 

ISSN 0384-2304